



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2012

### **L'ANSSI publie un guide sur la *Cybersécurité des systèmes industriels***

Les systèmes de contrôle-commande industriels connaissent aujourd'hui deux évolutions majeures. Autrefois isolés et reposant sur des protocoles de communication spécifiques, ils adoptent aujourd'hui les technologies de l'Internet et sont de plus en plus connectés aux autres systèmes d'information de l'entreprise, parfois même directement à l'Internet. Dès lors, ils sont davantage exposés à la cybermenace. Or sur ces systèmes, qui régulent des infrastructures parfois vitales, les conséquences d'une attaque informatique sont potentiellement graves.

Face à ces risques, l'ANSSI a ouvert en 2011 une large concertation avec les ministères concernés et avec des industriels\* qui a notamment abouti à la rédaction d'un guide sur la cybersécurité des systèmes industriels.

Ce guide pragmatique propose aux acteurs concernés une méthodologie simple et adaptée pour sécuriser leurs systèmes industriels, illustrée par des situations réelles.

Il est librement téléchargeable sur le site de l'ANSSI :

<http://www.ssi.gouv.fr/systemesindustriels>

\* Areva, EDF, EADS, GDF Suez, Suez environnement, Michelin, Natixis, Saur, Total et Veolia.

#### A propos de l'ANSSI :

En vertu du décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 modifié par le décret n° 2011-170 du 11 février 2011, l'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et de sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

---

#### Contact presse :

Pôle communication de l'ANSSI : +33 (0)1 71 75 84 04 – communication [at] ssi.gouv.fr